



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 21 avril 2016 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h45.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Monsieur Marcel Tremblay, conseiller #1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4
Madame Vanesza Chouinard, conseillère au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(0) Personne n'est présent à la séance extraordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h45.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Planification des ressources humaines printemps été 2016.**
- 4. Travaux en génie civil MRC : Évaluation juste des préjudices de Pavage des Monts Rang 6 Est en 2014.**
- 5. Résolution du suivi médiation Service de protection des incendies MRC de la Matanie.**
- 6. Tarification centre d'urgence 911.**
- 7. Projet de la Corporation de Développement de St-Léandre**
- 8. Radiation des intérêts et comptes de taxes # 9496 86 7035 de 2014 et avant.**
- 9. Résolution pour le Fonds Northland Power 2016.**
- 10. Résolution et lettre pour les sites contaminés pour la municipalité.**
- 11. Avis de motion pour le règlement sur la prévention des**

incendies.

12. **Résolution pour les projets acceptés pour le Fonds de visibilités de Northland Power.**
13. **Résolution pour l'achat de pots et de fleurs printemps été 2016.**
14. **Varia ouvert.**
15. **Période des questions.**
16. **Levée de la séance ordinaire.**

RÉSOLUTION 1604-14

Il est proposé par Madame Vanesza Chouinard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en gardant le point varia ouvert

3- Planification des ressources humaines printemps été 2016

RÉSOLUTION 1604-15

Il est proposé par Monsieur Clarence Lévesque et unanimement résolu d'offrir à Monsieur Dave Caron un emploi à temps plein aux mêmes conditions salariales que 2015 avec un maximum de 40 heures par semaine soit environ 10 heures par jour en moyenne du lundi au jeudi inclusivement du 25 avril jusqu'au 28 mai 2016 ou à la signature de son contrat de travail.

4- Travaux en génie civil MRC : Évaluation juste des préjudices de Pavage des Monts Rang 6 Est en 2014.

RÉSOLUTION 1604-16

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'obtenir l'évaluation des montants du préjudice pour les travaux dans le Rang 6 EST en 2014, vérifier par l'ingénieur de la MRC réaliser en automne 2015 par Monsieur Marc Lussier le plus rapidement possible afin de permettre à Me Denis Tremblay de procéder dans l'avancement du litige avec Pavage des Monts, suite au rapport réalisé.

5- Résolution du suivi médiation Service de protection des incendies MRC de la Matanie.

RÉSOLUTION 1604-17

CONSIDÉRANT QUE, le camion de pompier est prévu dans l'entente;

CONSIDÉRANT QUE, la municipalité a signé l'entente à condition d'avoir ce camion;

CONSIDÉRANT QUE, sans ce camion, le conseil municipal considère le Service de protection des incendies de la MRC de la Matanie en défaut de respecter cette entente signée;

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de refuser la proposition d'entente monétaire d'un total de 19 233.00\$, pour l'été 2014 jusqu'à la fin de l'entente en 2020. (voir annexe MRC-1)

6- Tarification centre d'urgence 911

Modifiant l'Article 3- Application de la taxe du règlement 243

Règlement n° 302 modifiant le règlement n° 243 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Le conseil décrète ce qui suit :

L'article 3 du règlement n° 243 est remplacé par le suivant :

. À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Avis de motion : Exempté par la Loi

Adopté en séance extraordinaire : 21 avril 2016

Date de l'avis de publication : 22 avril 2016.

7- Projet de la Corporation de Développement de St-Léandre

Une entente devra être conclue entre la municipalité la Corporation de Développement de Saint-Léandre afin de faire passer la niveleuse une fois sur le chemin forestier de la Grotte des Fées sur une distance d'environ 7 km.

RÉSOLUTION 1604-18

Il est proposé par Madame Vanesza Chouinard et unanimement résolu d'accorder un montant de \$500.00 comme mise de fonds du milieu à la Corporation de développement de Saint-Léandre dans le cadre du programme de développement des milieux forestiers de la MRC de la Matanie.

RÉSOLUTION 1604-19

Il est proposé par Monsieur Clarence Lévesque et unanimement résolu d'appuyer la Corporation de Développement de Saint-Léandre auprès de la MRC de la Matanie afin qu'elle obtienne au montant de 3 000.00\$ de subvention de fonctionnement.

8- Radiation des intérêts et comptes de taxes 9496 86 7035 de 2014 et avant

RÉSOLUTION 1604-20

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder à la radiation des intérêts et des comptes de taxes # 9496 86 7035 pour les années 2014 et avant. Pour un montant de 1 170.91\$ à radié. Voir annexe 2

9- Résolution pour le Fonds réservé de Northland Power

Attendu que la municipalité a effectué plusieurs travaux de rechargement de graviers, de nivelage, drainage de fossés, remplacement de ponceaux, utilisé les services régional de génie civil de la MRC de la Matanie dans les routes de la municipalité

RÉSOLUTION 1604-21

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu que le conseil affecte la somme de 65 000.00\$ aux activités de fonctionnement du Fonds réservé de Northland Power pour l'exercice financier 2015.

10- Résolution et lettre pour les sites contaminés pour la municipalité

RÉSOLUTION 1604-22

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu que le maire signe la lettre déclarant qu'après vérification auprès du personnel affecté aux travaux publics, auprès des membres du conseil, ou d'ancien employés, ne pas avoir été informé et ne pas connaître l'existence de sites potentiellement contaminés situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Léandre et de la retourner aux vérificateurs comptables.

11- Avis de motion pour le règlement sur la prévention des incendies.

Un avis de motion est donné par monsieur Clarence Lévesque pour l'adoption du règlement sur la prévention des incendies lors d'une prochaine séance avec dispense de lecture.

12- Résolution pour le Fonds de visibilité de Northland Power 2016

RÉSOLUTION 1604-23

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'accepter les projets retenus par le comité de sélection du Fonds de visibilité et de retourner les montants aux organismes en ayant fait les demandes dès la réception du montant total de 18 866.16\$.

Les P'tits Léandre 5 000.00\$

Le Journal La Fenêtre 3 000.00\$

Corporation de Développement de Saint-Léandre (réparation toiture église Saint-Léandre) 10 866.16\$

Total; 18 866.16\$

Sauf dans le cas du projet de la réparation du toit de l'Église qui doit obligatoirement recevoir l'autorisation des autorités compétentes avant de débiter les réparations.

13- Résolution pour l'achat de pots et de fleurs printemps été 2016.

RÉSOLUTION 1604-24

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu d'acheter 30 potées fleuries pour un montant d'environ 750.00\$ pour le printemps été 2016 et d'être en charge de l'arrosage durant l'été.

14- Varia.

Aucun point discuté

15- Période des questions

Aucune question

16- Levée de la séance ordinaire.

RÉSOLUTION 1604-25

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder à la levée de séance à 21 heures 50.

Jean-Pierre Chouinard
Maire

André Marcil,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Dd